PRINTEMPS 2026

UZÈS | LE MAGAZINE MUNICIPAL

Etre fier d'Uzès et fier de l'être Jean-Luc Chapon

L'ÉQUIPE D'UZÈS DE PLUS BELLE MENÉE PAR JEAN-LUC CHAPON ÉLUE AVEC 80% DES VOIX p 6-7



BUDGET | PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS DEPUIS 15 ANS

CULTURE | UZÈS EXPOSITION, C'EST PARTI POUR UNE 5E ÉDITION

FESTIVITÉS | DÉCOUVREZ LE CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2026

UZÈS

SOMMAIRE

P 4 À 5 - EN BREF
> Uzès obtient le label "Ville d'accueil des véhicules d'époque"
> La ville devient également "lieu de l'histoire automobile"
> Une belle récompense pour l'hôpital d'Uzès
> Atout'Age : la 2ème édition séduit les séniors
> Enquête statistique sur l'emploi

P 6 À 7 - ÉLECTIONS MUNICIPALES
> Votre nouveau conseil municipal

P 8 À 9 - BUDGET
> Pas d'augmentation d'impôts depuis 15 ans
> 10 millions d'investissements prévus en 2026

P 10 À 12 - TRAVAUX
> La place Adolphe Bosc va changer de visage
> Du nouveau pour l'avenue Moïse Charras
> Tour d'horizon des autres travaux

P 13 - ENVIRONNEMENT
> Les obligations légales de débroussaillement

P 14 À 15 - SPORT
> Pickleball, un nouveau sport à Uzès
> Organisation des deux piscines pour l'été

P 16 À 17 - JEUNESSE
> Inscriptions scolaires : préparez la rentrée
> Un été animé avec le service sports et loisirs

P 18 À 21 - CULTURE ET PATRIMOINE
> L'artisanat à l'honneur avec les JEMA
> Rendez-vous Uzès, d'avril à septembre
> Une cinquième édition pour Uzès Exposition

P 22 À 29 - FESTIVITÉS
> Retour en images sur les dernières festivités
> L'USG Festival donne de la voix
> Uzès Danse fête ses 30 ans
> La journée champêtre est de retour
> Calendrier des festivités 2026

P 30 - TRIBUNE DES ÉLUS

P 31 - COMMUNICATION
> Du nouveau sur les réseaux sociaux

RETROUVEZ LA VILLE D'UZÈS SUR
FACEBOOK | INSTAGRAM | YOUTUBE

Uzès Le Magazine Municipal - Printemps 2026 - Dépôt légal à la parution. Directeur de la publication : Jean-Luc Chapon
Réalisation : Benoit Collaudin Service Communication - Textes et photos : Benoit Collaudin, Loïc Belland
Impression : imprimerie VEGA, 30700 Uzès - Toute reproduction même partielle est strictement interdite sauf autorisation préalable

UZES.FR

EDITO



3 QUESTIONS À JEAN-LUC CHAPON, MAIRE D'UZÈS

Monsieur le Maire, vous entamez votre 8e mandat et votre liste remporte l'élection avec plus de 80% des voix, qu'avez-vous envie de dire aux Uzétiennes et Uzétiens ?

Tout d'abord, je les remercie de nous avoir apporté un tel soutien et je suis très heureux du score obtenu. Pour ma part, je suis au service d'Uzès et de sa population depuis 43 ans, et suis très fier de la confiance qui m'est accordée. J'entame ce nouveau mandat avec sérénité car j'ai à mes côtés une équipe investie, venant d'horizons socioprofessionnels variés (chefs d'entreprises, commerçants, ingénieurs, hospitaliers, enseignants...).

Quels sont selon vous les défis majeurs que votre équipe va avoir à relever ?

Il est primordial pour la ville d'Uzès de rester attractive, notamment en termes d'emploi. Nous devons favoriser l'implantation de nouvelles familles sur la commune pour maintenir le dynamisme des établissements scolaires. Ce sont actuellement plus de 3200 enfants qui sont scolarisés à Uzès. Le logement est donc également un enjeu majeur. C'est d'ailleurs pour cela que nous travaillons actuellement avec un promoteur sur la création de logements à destination des primo-accédants.

Haribo vient d'annoncer la restructuration de son usine à Uzès, nous pouvons imaginer que vous en êtes satisfait ?

Oui en effet. C'est un projet qui a été lancé il y a bientôt 3 ans et qui a demandé un large travail de concertation entre les responsables de la société et nos services, notamment l'urbanisme. Nous sommes ravis qu'ils aient choisi de réaliser cet investissement à Uzès, à priori le plus important effectué en France par la société. C'est assurément une excellente nouvelle, et cela témoigne des bonnes relations qui existent entre la commune et l'équipe dirigeante.

EN BREF

UZÈS OBTIENT LE LABEL "VILLE D'ACCUEIL DES VÉHICULES D'ÉPOQUE"

Le 23 janvier 2026, la cité ducale s'est vue remettre le label "Ville d'accueil des véhicules d'époque" par la Fédération Française des Véhicules d'époque (FFVE).

Ce label distingue les collectivités qui s'engagent dans le développement touristique automobile. Il a pour but de valoriser les villes qui ont à cœur de promouvoir le patrimoine automobile et qui facilitent l'accueil des passionnés de véhicules anciens.



JACQUES DE CRUSSOL – DUC D'UZÈS, JEAN-LUC CHAPON – MAIRE D'UZÈS ET VINCENT LEFEBVRE – DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA FFVE

LA VILLE DEVIENT ÉGALEMENT UN LIEU DE L'HISTOIRE AUTOMOBILE

A Uzès, une plaque "lieu de l'histoire automobile", consacrée à la Duchesse d'Uzès, a également été dévoilée, place Marquise de Crussol, en début d'année. Un événement qui s'est tenu en présence de Jean-Luc Chapon - Maire d'Uzès, des élus locaux, de Jacques De Crussol - Duc d'Uzès, ainsi que des représentants de la FFVE et du Club Uzès Auto Rétro.

Fascinée par les avancées technologiques, passionnée par l'automobile, la Duchesse a été la première femme à décrocher son permis de conduire ("certificat de capacité féminine") en 1898. Elle fut également la première à avoir été verbalisée pour excès de vitesse au volant de sa Delahaye : 15km/h, alors que la limite était de... 12km/h.



EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES PAR LE CLUB UZÈS AUTO RÉTRO

Mais son rôle dans l'histoire automobile ne saurait se résumer à ces anecdotes. La Duchesse a surtout fait de la voiture un symbole de l'émancipation féminine. L'automobile Club de France refusant d'intégrer une femme en son sein, la Duchesse d'Uzès a alors décidé en 1926 de fonder l'Automobile Club féminin, à l'âge de 79 ans !

EN BREF

UNE BELLE RÉCOMPENSE POUR L'HÔPITAL D'UZÈS



Dans le dernier classement établi par la Haute autorité de santé, le service des soins médicaux et de réadaptation de l'hôpital d'Uzès est passé de la 400e place, il y a trois ans, à la 3e ex-aequo ! Les trois premiers étant des établissements privés, la SMR d'Uzès est donc de fait le premier hôpital public de ce classement.

Les bons retours de ses patients ne sont pas étrangers à ce résultat. Avec un taux de satisfaction de 83,6 %, l'hôpital d'Uzès tutoie la perfection. Une grande fierté pour son directeur, Jean-Luc Montagne, et toute son équipe, qui gèrent 40 lits pour ce service. Et un aboutissement pour le maire et président du Conseil de surveillance de l'hôpital, Jean-Luc Chapon, qui a toujours considéré cet hôpital comme l'une des plus belles réalisations des mandats précédents.

ATOUT'ÂGE : LA DEUXIÈME ÉDITION A SÉDUIT LES SENIORS



En avril, s'est tenu le forum de prévention Atout'Âge organisé par le groupement de gendarmerie départementale du Gard, en présence du capitaine Carliez, et en partenariat avec la ville d'Uzès et la CCPU. Les polices municipale et intercommunale étaient également de la partie. Une action concrète et utile qui a permis d'accompagner et d'informer les aînés sur les problèmes de sécurité du quotidien. Cambriolages, dangers numériques, violences... les thématiques étaient nombreuses.

Le CCAS a pu par ailleurs présenter ses aides sociales aux nombreux visiteurs. Les activités ludiques dédiées à la sécurité routière (le bingo, ainsi qu'un simulateur de conduite) ont vraiment été appréciées.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI

L'INSEE réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, sur tout le territoire, dont notre commune. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite. La première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. Attention, la participation à l'enquête est obligatoire pour toutes les personnes tirées au sort.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Lors des élections municipales du dimanche 15 mars 2026, la liste "Uzès de plus belle", conduite par le maire sortant Jean-Luc Chapon, a obtenu 80,29% des voix, contre 19,71% pour la liste "Choisir ensemble Uzès", conduite par Jacques Caunan. Puis, lors de la session du conseil municipal du 20 mars 2026 ont eu lieu l'élection du maire et de ses adjoints.

Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès
Président du Centre communal d'action sociale (CCAS)
Président du Conseil de surveillance de l'Hôpital d'Uzès

LES ADJOINTES ET ADJOINTS



Fabrice VERDIER

1er adjoint, délégué aux finances et à la police municipale. Conseiller régional. Président de la Communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU).



Muriel BONNEAU

Adjointe déléguée aux affaires sociales. Accompagnatrice d'élèves en situation de handicap.



Frank SEROPIAN

Adjoint délégué à la santé et au sport. Médecin.



Fanny CABOT

Adjointe déléguée à la culture et aux animations. Présidente du comité des fêtes. Hôtelière.



Cyril BECHEAU LA FONTA

Adjoint délégué au patrimoine et à l'occupation du domaine public. Ancien chef d'entreprise.



Sophie MARINOPOULOS

Adjointe déléguée à la famille, la citoyenneté, l'enfance, et au droit des femmes. Psychologue.



Bernard POISSONNIER

Adjoint délégué à l'urbanisme et au site patrimonial remarquable. Économiste de la construction.



Marie-Françoise VALMALLE

Adjointe déléguée aux affaires scolaires. Présidente de la Croix Rouge. Retraitée de l'hôpital d'Uzès.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sylvie LOPEZ

Déléguée aux travaux et à la voirie. Ancienne cheffe d'entreprise.



Jérôme MAURIN

Délégué à l'eau et à l'assainissement. Ingénieur chimiste.



Sylvie COY

Cadre supérieure de santé.



Guy ATTIGUI

Délégué jeunesse et ERP (établissements recevant du public). Commerçant.



Laetitia BRACKEN

Collaboratrice d'une agence d'assurance.



Olivier CLEMENT

Délégué foires et marchés, et Uzès en scène. Commerçant.



Sandra ROLLET

Instructrice de karaté.



Thibaut SIMIAND

Enseignant d'EPS.



Hélène GILET

Commerçante.



Julien HURARD

Artisan torréfacteur.



Isabelle VILLEFRANCHE

Déléguée à l'économie, au commerce et à l'artisanat. Commerçante.



Jérôme AUJOULAT

Délégué environnement, cadre de vie et propreté. Officier sapeur-pompier, responsable grand gibier de la société de chasse d'Uzès.



Laurence JACQUEMART

Cheffe de projet biotechnologies retraitée.



Franck ARNAUD

Délégué à la défense et aux cérémonies patriotiques. Président des jardins familiaux. Avocat.



Michèle DUBOIS

Restauratrice retraitée. Présidente de la Fenestrelle.



Christian GUIBERT

Retraité de la police nationale.



Mylène MORENO

Attachée d'administration hospitalière.



Didier HAMON

Chargé d'emploi formation.



Jacques CAUNAN

Podologue retraité.



Marie-Laure FONTUGNE

Gestionnaire de biens.

BUDGET

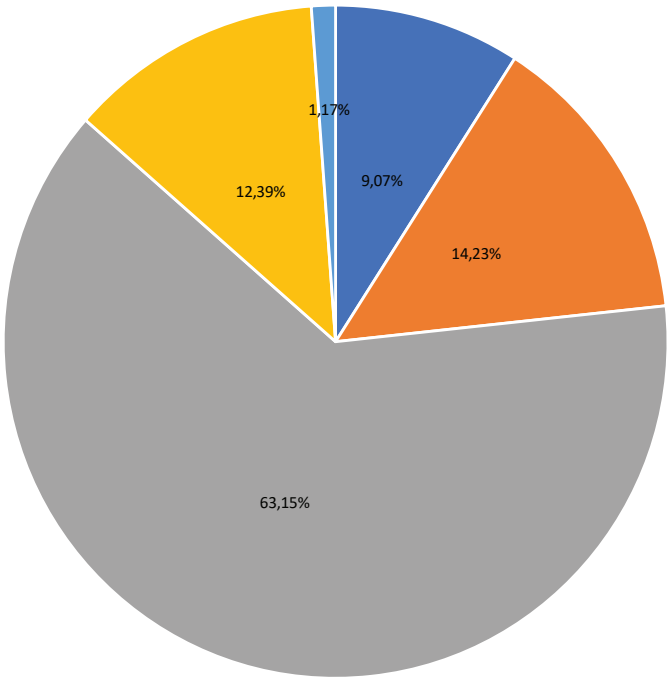
PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS DEPUIS 15 ANS

L'UN DES TAUX D'IMPOSITION LES PLUS BAS DU GARD

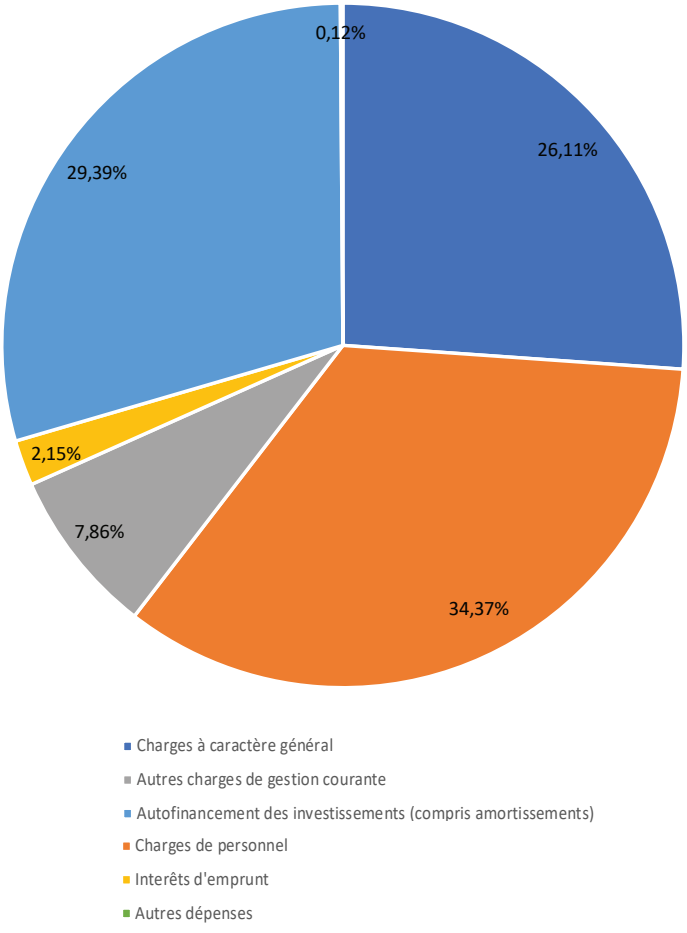
Pour la quinzième année consécutive, lors du vote du budget intervenu à l'occasion du conseil municipal du 21 avril dernier, les élus se sont une nouvelle fois accordés sur le maintien des taux d'imposition. Uzès reste donc l'une des villes du Gard ayant les plus bas taux concernant la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Le budget primitif 2026 présenté en conseil par Fabrice Verdier, 1er adjoint en charge des finances, s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à hauteur de 16 733 363 euros, dont 4,9 millions d'autofinancement pour les investissements. Un niveau élevé rendu possible par un taux d'épargne brute supérieur à la moyenne nationale. Comme son nom l'indique, la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires à la gestion courante et récurrente des services communaux.

Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement



10 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026

La section d'investissement s'équilibre quant à elle à hauteur de 16 157 483 euros, dont près de 10 millions de dépenses d'équipement réparties comme suit : 3 millions de reste à réaliser et 7 millions d'opérations nouvelles.

Parmi les projets déjà engagés, on peut notamment citer :

> 450 000 € pour le réaménagement des locaux de la police municipale
> 312 000 € pour la construction de l'épicerie solidaire
> 291 000 € pour la future maison de quartier aux Mûriers

Concernant les nouvelles dépenses, on retrouve notamment 2,4 millions d'euros à destination du programme de réhabilitation de voirie, mais aussi le lancement de nouveaux projets comme :

> la réhabilitation de la place Tour du Roy (420 000 € en 2026)
> la construction de l'école de musique "Pas du loup" (400 000 € en 2026)
> l'agencement de l'école du Parc et la construction de son parking (150 000 € en 2026)
> la construction d'une réserve pour le Musée annexe (50 000 € en 2026)

517 000 EUROS VOTÉS AU BÉNÉFICE DES ASSOCIATIONS UZÉTIENNES

C'est également à l'occasion du vote du budget que les subventions aux associations sont attribuées. Cette année encore une aide conséquente leur est apportée par la commune. Un montant total de 517 055 euros a ainsi été réparti entre 93 bénéficiaires. Un tissu associatif dense et varié contribuant largement au dynamisme de notre belle cité (culture, festivités, traditions, sport, enseignement, social, contrat de ville...).

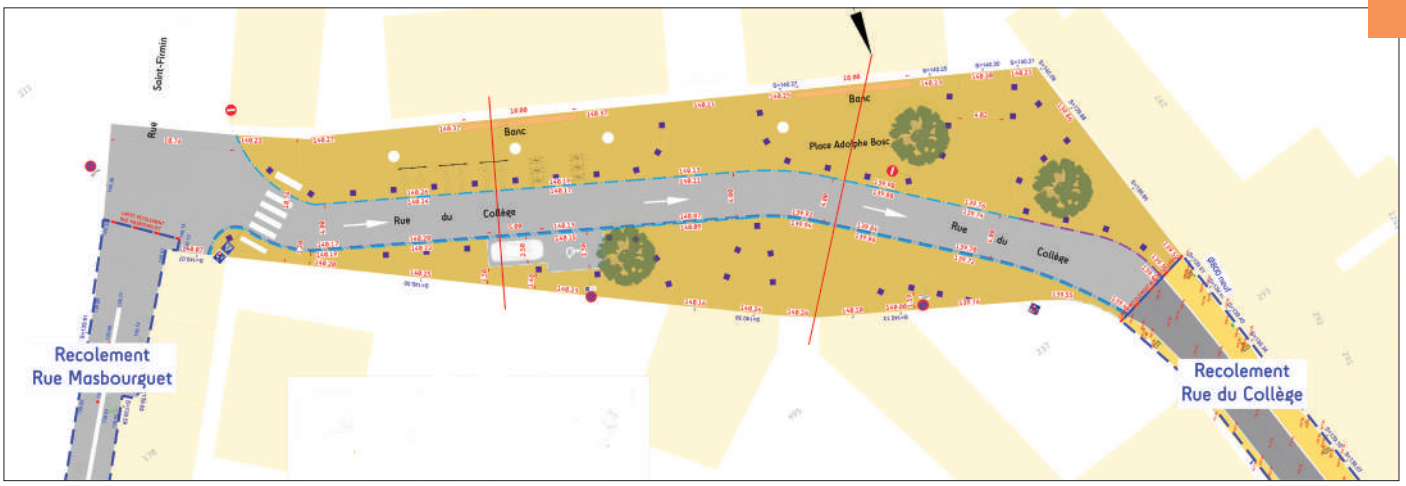
> PLUS D'INFORMATIONS SUR UZES.FR

LA PLACE ADOLPHE BOSC VA CHANGER DE VISAGE

Des travaux d'aménagements sont prévus sur la place Alphonse Bosc, un espace très emprunté par les piétons, et notamment par les élèves fréquentant le lycée polyvalent Charles Gide. Ce projet vise à créer un aménagement qui se veut fonctionnel, esthétique et harmonieux avec le reste du quartier.

UN AMÉNAGEMENT GLOBAL À VENIR

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des opérations de modernisation menées ces dernières années dans ce secteur, sur le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable réalisé en 2022, ainsi que sur la requalification de la voirie rue du Collège en 2023, puis Masbourguet en 2024. Les matériaux utilisés seront identiques à ceux déjà mis en œuvre par la commune sur la couronne extérieure du tour de ville, afin de garantir une harmonie esthétique et une unité d'ensemble.



L'objectif général de ce projet mené en concertation est de sécuriser la place Adolphe Bosc en créant un espace piétonnier adapté à son usage, tout en conservant une circulation à sens unique, ainsi que des places de livraison pour les services rattachés à l'établissement scolaire.

Pour favoriser les espaces piétonniers, seules deux places de stationnement seront conservées dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Des espaces pour le stationnement des motos et des vélos seront aménagés. Des bancs en pierre calcaire permettant l'attente des lycéens seront disposés le long de la place, côté lycée. Les arbres existants seront conservés et l'ombrage sera renforcé par la plantation de trois nouveaux sujets de mêmes essences que ceux existants.

La circulation des véhicules motorisés restera organisée en sens unique, avec la possibilité d'inverser ponctuellement ce sens par arrêté municipal lors des festivités. L'aménagement sera par ailleurs conçu pour garantir la continuité de circulation des poids lourds susceptibles d'emprunter cette voie, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

> **Budget prévisionnel : 330 000€**

DU NOUVEAU POUR L'AVENUE MOÏSE CHARRAS

Très fréquentée et constituant un axe important de circulation dans ce secteur de la ville, il était indispensable d'entreprendre des travaux d'ampleur avenue Moïse Charras. C'est pourquoi, depuis plusieurs semaines, elle connaît une importante phase de transformation afin d'accompagner l'évolution et l'urbanisation du quartier.

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES

Tout d'abord, les réseaux d'eau et d'assainissement ont été renouvelés et dimensionnés chemin du Paradis. Par la suite, des travaux d'aménagements ont eu lieu, notamment des travaux de voirie et l'amélioration des espaces de stationnement. Cette nouvelle phase de travaux achève la requalification de tout le quartier Servezanne/Paradis/Moise Charras, après le réaménagement de l'entrée de ville avenue de la Gare en 2021.





SYLVIE LOPEZ – ÉLUE AUX TRAVAUX ET PIERRE CASTIONI – RESPONSABLE DES BÂTIMENTS, ENTOURÉS DES REPRÉSENTANTS DES ENTREPRISES



EN CHIFFRES

Le coût des travaux réseaux humides chemin du Paradis s'élève à

462 893€ TTC

avec une subvention de l'Agence de l'eau de **164 920€**

et une subvention du Conseil départemental de **99 072€**

Le coût des travaux de voirie et d'aménagement s'élève à

739 347€ TTC

TOUR D'HORIZON
DES AUTRES TRAVAUX

La ville d'Uzès investit chaque année dans des travaux de réhabilitation et des travaux d'aménagement. Récemment, le presbytère s'est vu doté d'une nouvelle toiture, et l'extension de l'éclairage public dans la rue des capucins vieux est programmée pour l'automne prochain.

UNE NOUVELLE TOITURE POUR LE PRESBYTÈRE

La commune ayant la charge de l'entretien des bâtiments communaux, elle se devait d'entreprendre des travaux de réfection de la toiture du presbytère en fort mauvais état.

À l'issue d'une consultation, les entreprises Châtaignier, Ghezzi, Iris Environnement et B-Y Peinture ont été retenues pour réaliser ce chantier supervisé par le responsable des bâtiments Pierre Castioni.

4 mois auront été nécessaires pour déposer intégralement la couverture, remplacer les poutres fragilisées, retirer les ouvrages inutiles, retirer l'amiante, reposer la couverture, réaliser des fenêtres et volets bois et enfin, mettre en place un faux plafond et effectuer des travaux de peinture.



> **Coût des travaux : 75 007€ TTC**

EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE CAPUCINS VIEUX

Suite à l'aménagement de la zone Pompidou, il a été constaté qu'un flux croissant de piétons empruntait la rue des capucins vieux pour rejoindre le centre-ville via les Bourgades. Il s'avère donc désormais nécessaire de renforcer l'éclairage public afin de sécuriser le cheminement piéton entre ces deux secteurs.

À suivre également dans les prochains mois, l'extension de l'éclairage public chemin de Trinquelaïgue et rue des amoureux.

> **Coût prévisionnel des travaux : 25 287€**

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillement est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier. Les obligations légales de débroussaillement (OLD) s'appliquent à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

Le débroussaillement protège la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie. Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Les obligations légales de débroussaillement incombent aux propriétaires des terrains ou des constructions et installations de toute nature suivant le cas. Les travaux sont à leur charge, que le terrain soit construit ou non.

Le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. Et sur les voies qui les desservent, un gabarit de 4 mètres de large sur 4 mètres de haut doit être respecté.

Attention, le non respect de ces obligations est puni d'une amende. Un propriétaire qui n'a pas réalisé ses obligations de débroussaillement légales peut se voir mise en demeure par le maire de sa commune de les réaliser. Si la mise en demeure n'est pas respectée, la commune pourra pourvoir d'office aux travaux aux frais du propriétaire. Une amende d'un montant maximal de 50 euros par mètre carré non débroussaillé peut alors être prononcée.

ZOOM SUR

Afin de prévenir les risques d'incendies, d'accueillir au mieux le public et d'embellir le patrimoine, la ville d'Uzès procède chaque printemps à une large opération de débroussaillement dans les zones forestières les plus fréquentées.

Sont concernés cette année, les sites suivants :

- le parking du Serrebonnet,
- le parking de la vallée de l'Eure,
- le parking du club canin,
- l'ancien stade,
- la table d'orientation,
- les sentiers de randonnée DFCI Y59 et PR 39,
- le sentier des capitelles,
- l'ancien château d'eau.



PICKLEBALL
UN NOUVEAU SPORT À UZÈS

Très récemment, le tout nouveau terrain de pickleball situé au Parc du Duché a été inauguré en présence de M. le Maire et des élus. L'occasion également de saluer la modernisation et la réhabilitation des terrains de tennis en terre battue.

AU SERVICE DU SPORT ET DE SES HABITANTS

Disposant d'un terrain disponible attenant à ceux de tennis en terre battue, la Ville a souhaité proposer un équipement sportif supplémentaire ouvert à une nouvelle discipline, facile d'accès et ludique : le pickleball. Les règles sont simples à maîtriser et si l'activité n'exige pas une grande condition physique, elle favorise le mouvement et la coordination. Un sport pour tous les âges (à partir de 6 ans environ) et tous les niveaux, à pratiquer sans modération, que certains élus ont testé lors de la remise officielle des clés à la Présidente du Tennis Club d'Uzès, Laetitia Ferreira.

Ce nouvel équipement qui vient s'ajouter aux 2 terrains de tennis rénovés témoigne de l'engagement de la cité ducale pour favoriser la pratique sportive des jeunes et des adultes.

> Si vous souhaitez découvrir ce sport de raquette en plein essor en France, le Tennis Club d'Uzès vous propose de le tester gratuitement jusqu'en juillet et il vous prêtera même les raquettes !
Renseignements au 06 95 44 07 77.



LAETITIA FERREIRA, FRANCK SEROPIAN, JEAN-LUC CHAPON ET FABRICE VERDIER

ORGANISATION DES DEUX PISCINES À UZÈS POUR L'ÉTÉ

Après l'ouverture de la piscine intercommunale en fin d'année dernière, il fallait repenser l'utilisation de la piscine municipale d'Uzès. Ainsi celle-ci prendra le relais durant tout l'été pendant la fermeture estivale de la piscine intercommunale.

LA PISCINE MUNICIPALE REPREND DU SERVICE CET ÉTÉ

La piscine intercommunale (couverte) fermera ses portes durant toute la saison estivale (du 1er juillet au 31 août). Un temps de fermeture nécessaire pour nettoyer et entretenir les bassins. Réouverture et reprise des activités prévues le 1er septembre.

C'est donc la piscine municipale d'Uzès (en plein air) qui prendra le relais durant l'été pour accueillir les baigneurs. Située avenue Maxime Pascal, elle sera ouverte tous les jours du 1er juillet au 30 août de 10h à 19h. Bonne nouvelle, des cours d'aquagym auront lieu tous les jours de 9h à 10h, sur inscription au 04 66 01 18 32.

Cette nouvelle organisation permet d'optimiser les coûts des deux structures. La commune pourra s'appuyer sur le personnel de la piscine intercommunale qui engagera également quelques vacataires pour l'occasion.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES
PRÉPAREZ LA RENTRÉE

La Ville d'Uzès informe les familles que les inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée sont ouvertes. Votre enfant entre à l'école maternelle ou en CP ? Il est temps d'effectuer les démarches nécessaires. Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie ou téléchargeables en ligne.

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Les inscriptions dans les écoles publiques d'Uzès s'effectuent exclusivement auprès du service accueil de la mairie jusqu'au 3 juillet. Elles concernent les établissements suivants :

> École maternelle du Parc
> École maternelle du Pas du Loup
> Groupe scolaire Jean Macé (incluant une classe spécialisée ULIS)



GROUPE SCOLAIRE JEAN MACÉ

Lors de votre venue en mairie, merci de prévoir les documents suivants :

> Un justificatif de domicile
> Le livret de famille (photocopie)
> Le carnet de santé (vaccinations)
> Une attestation d'assurance scolaire
> Un certificat de radiation (en cas de changement d'école)

À noter : tout dossier incomplet ne pourra être traité. Il est donc conseillé d'anticiper les démarches. Renseignements auprès du service accueil de la mairie d'Uzès.

UN ÉTÉ ANIMÉ AVEC LE SERVICE SPORTS ET LOISIRS

Le service Sports et Loisirs de la ville propose comme chaque année un large programme afin d'occuper vos enfants durant tout l'été, avec notamment un séjour aventure dans les Hautes-Alpes, et de nombreuses animations à l'espace Fonderie et dans les environs.

AU PROGRAMME

Vos enfants de 11 à 17 ans pourront partir à la découverte des Hautes-Alpes et profiter de nombreuses activités de plein air avec un séjour aventure du 3 au 7 août (tyrolienne Roll Air Cable, VTT en montagne, kayak, paddle, escalade, parc aventure, rafting, nage en eau vive et bouée tractée). Le tarif de participation est de 200€ par adolescent. Une adhésion annuelle de 3€ est demandée et un dossier d'inscription est à compléter.

Ils pourront également profiter d'un programme varié du 6 juillet au 21 août sur Uzès et les alentours :

> Activités gratuites (adhésion annuelle 3€) : accueil à l'espace jeunes de la fonderie (ping-pong, baby-foot, e-sport, billard, jeux de sociétés...), animations multisports dans les city stades (Amandiers, Muriers, Mayac...)

> Activités payantes 8€ (adhésion annuelle 3€) : karting au pôle mécanique d'Alès, plage, jet ski, bouées tractées, bowling, cinéma, kayak, paddle, accrobranches, tir à l'arc, Wave Island.



SALEM MAHARZI ET QUELQUES ADOLESCENTS À L'ESPACE FONDERIE

Le programme détaillé sera dévoilé prochainement sur les réseaux sociaux de la ville. Les inscriptions débuteront à partir de fin mai-début juin (nombre de places limité) à l'espace Fonderie : 1 place de Verdun / de 9h à 18h / 04 66 68 17 87.

ZOOM SUR

Le CCAS propose un dispositif d'aide aux séjours de vacances avec une participation financière aux frais de séjour des enfants (selon le quotient familial de la famille), effectuant un séjour en camp agréé ou en centre de vacances labellisé, pendant les vacances scolaires d'été.

Les familles domiciliées à Uzès, souhaitant recevoir l'aide sociale aux séjours de vacances, sont invitées à retirer les dossiers au secrétariat du Centre Communal d'Action Sociale d'Uzès (2 place du Dr Devèze) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Ces dossiers doivent être complétés et déposés au CCAS, au plus tard le 15 juin 2026.

L'ARTISANAT À L'HONNEUR AVEC LES JEMA

Cette année encore, les journées européennes des métiers d'art (JEMA) ont mis en lumière des artisans d'exception à travers des expositions, des démonstrations et des rencontres privilégiées avec le public.



DÉCOUVERTE DES ARTISANS, ICI CRÉATION DE BIJOUX

Élodie Dhalluin était l'invitée d'honneur de cette 20e édition organisée par l'Office municipal de la culture, sous la présidence de Gérard Hampartzoumian. Élodie propose un univers singulier, à la fois poétique et profondément personnel qui révèle toute la richesse expressive du papier. Elle joue comme nulle autre pareille avec les textures, les reliefs et la lumière pour traduire émotions, silences et fragments de mémoire. Pour le public, elle a dévoilé ainsi son parcours, son processus créatif et son attachement au geste.

Mais elle n'était pas la seule. Avec elle, ce sont plus de vingt artisans d'art qui se sont installés à l'Hôtel de Ville pour exposer leurs créations et partager leurs savoir-faire avec le public. Linograveur, céramiste, photographe, verrier, maroquinier, bijoutier et bien d'autres métiers étaient représentés, illustrant la diversité et l'excellence des métiers d'art. En parallèle, 2 ateliers-boutiques d'Uzès ont ouvert leurs portes au public, offrant ainsi une occasion unique d'observer des artisans en plein travail et d'échanger sur les techniques et les inspirations qui animent ces créateurs. De son côté, la galerie "Maison des artisans d'art" a dévoilé ses nouvelles expositions.

Plus de 1200 visiteurs ont fait le déplacement, à la grande satisfaction des artisans. Quant aux scolaires (plus de 220), ils ont été reçus le vendredi lors d'ateliers qui leur ont permis de mettre la main à la pâte et de découvrir certains secrets de fabrication (fleurs en papier, estampes, tapisserie...). Curieux, enthousiastes et captivés, ces apprentis d'un jour ont fortement apprécié l'expérience. De quoi faire naître de nouvelles vocations ?



ATELIER PRATIQUE PROPOSÉ AUX SCOLAIRES PAR STÉPHANIE CHATELET, MOSAÏSTE

RENDEZ-VOUS UZÈS
D'AVRIL À SEPTEMBRE

Le nouveau programme des "Rendez-vous d'Uzès" est disponible ! Proposé dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, il est un allié indispensable pour partir à la découverte de notre belle cité.

VOS RENDEZ-VOUS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Découvrez ci-dessous une sélection des prochains rendez-vous Ville d'art et d'histoire :

> **Vendredi 15 mai à 14h :** randonné urbaine "Les premières églises d'Uzès" à 14h
> **Samedi 23 mai :** la Nuit des musées au musée Georges Borias et à Uzès Exposition de 20h à 23h
> **Jeudi 18 juin** : l'objet du mois (bâtons de procession de la corporation des maçons d'Uzès, 19e siècle) au musée Georges Borias à 16h
> **Vendredi 19 juin :** visite guidée "Les Hôtels particuliers d'Uzès" à 9h45
> **Mercredi 8 juillet :** visite guidée "Uzès, balade amoureuse et poétique" à 9h45
> **Mardi 21 juillet :** visite nocturne "Immersion dans le patrimoine hippomobile", au Haras national d'Uzès à 21h
> **Mardi 11 août :** visite guidée "La source romaine d'Eure" à 9h45
> **Lundi 14 septembre :** visite guidée "Le centre historique" à 14h30



> PROGRAMME COMPLET SUR UZES.FR
> BILLETTERIE AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME

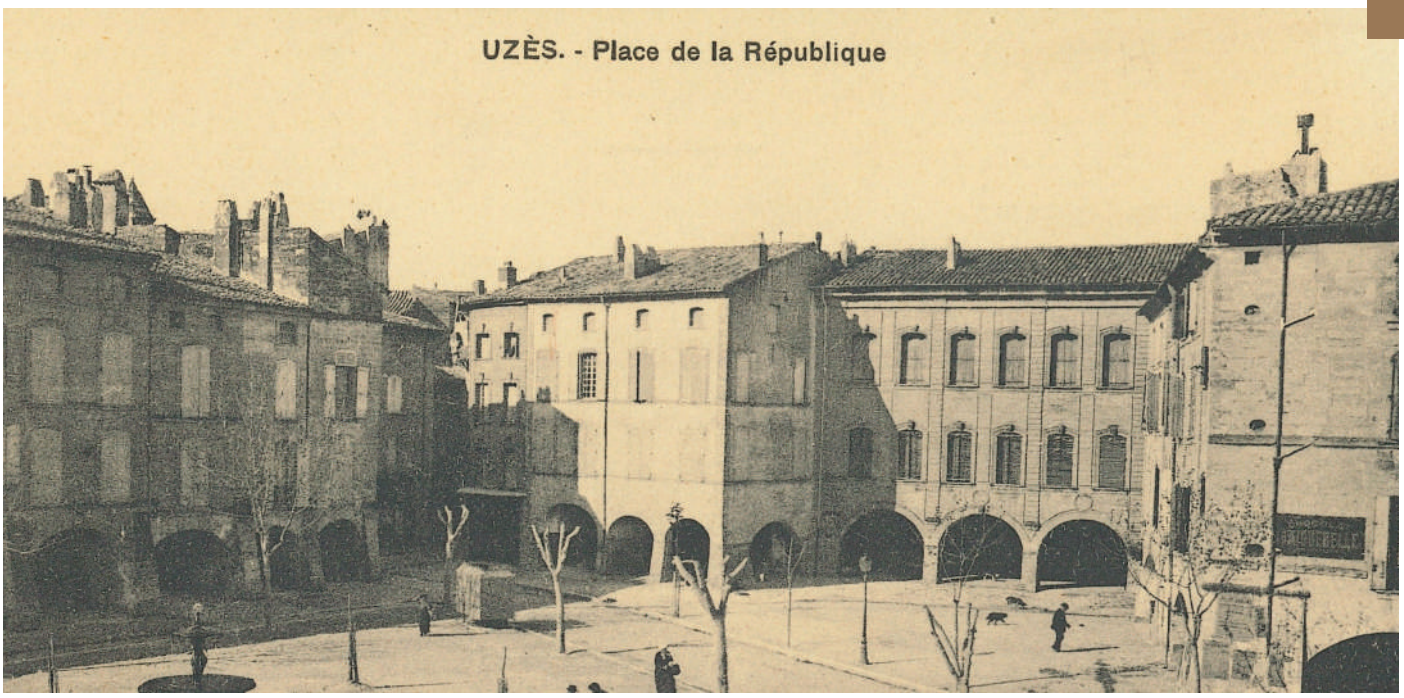
UNE CINQUIÈME ÉDITION POUR UZÈS EXPOSITION

La cinquième édition d'Uzès Exposition, imaginée et conçue par les services culturels de la Ville, notamment Mireille Olmière, archiviste et Morgane l'Evêque, chargée d'animation et de médiation culturelle, aura lieu du 8 mai au 25 octobre 2026 à l'ancien évêché.

LA 5ÈME ÉDITION SE PENCHE SUR L'HISTOIRE D'UZÈS

"Uzès, la métamorphose - Mémoires d'une ville" retrace l'évolution architecturale de la ville, en mettant notamment en lumière la création du secteur sauvegardé en 1965, grâce à la loi Malraux, point de départ de sa transformation moderne. Un parcours visuel et sensible qui plonge le visiteur dans les mémoires de la cité ducale : fonds photographique, vidéos, cartes postales, objets, documents d'archives et témoignages audio d'habitants.

Cette 5e édition fait par ailleurs écho à un événement marquant de l'année 2026, les cinquante ans de la disparition d'André Malraux.



PLACE AUX HERBES ©FONDS PATRIMONIAL D'UZÈS

De salle en salle, le visiteur découvre les incroyables transformations de la cité ducale : la mythique place aux Herbes et ses rues adjacentes, l'ancien Évêché, ou encore la cathédrale Saint-Théodorit et l'emblématique tour Fenestrelle.

La photographie, médium phare de l'exposition, est mise en valeur grâce à divers supports scénographiques et accompagnée de documents rarement dévoilés issus des archives communales. Peintures, estampes et dessins, provenant des collections du musée Georges Borias, viennent enrichir le parcours.

CULTURE ET PATRIMOINE

DES VISITES COMMENTÉES POUR EN SAVOIR PLUS

Durant toute la durée de l'exposition, des visites commentées et des visites thématiques vous seront proposées afin d'en apprendre plus sur cette incroyable métamorphose.

> **Visites commentées de l'exposition** : suivez la visite guidée complète de l'exposition pour connaître l'histoire de la ville et de sa métamorphose.
Tous les mercredis et dimanches à 14h30

> **Visite Focus "Le portrait de Monseigneur de Grillié"** : Nicolas de Grillié, évêque d'Uzès de 1633 à 1660, fait reconstruire la cathédrale dévastée par les Guerres de religion. Trois siècles plus tard, le peintre José Belon lui rend hommage avec ce portrait vibrant de lumière.
Jeudi 28 mai 2026 à 14h30

> **Visite Focus "La place aux Herbes"** : découvrez l'histoire de la place aux Herbes, ses usages et son évolution.
Jeudi 25 juin 2026 à 14h30 & Jeudi 30 juillet 2026 à 14h30



PLACE AUX HERBES CÔTÉ EST
©ARCHIVES COMMUNALES FONDS T.VINCENT

> **Visite Focus "L'ancien Évêché"** : suivez une visite sur le thème de l'ancien Évêché et découvrez l'histoire du groupe épiscopal qui comprend le palais, la cathédrale et la tour Fenestrelle.
Jeudi 27 août à 14h30 & Jeudi 22 octobre 2026 à 14h30

> **Visite Focus "Photographies de l'Évêché en 1942"** : en 1941, le gouvernement de Vichy crée les Groupes Mobiles de Réserve, forces de sécurité surtout occupées à traquer les résistants. L'ancien Évêché d'Uzès devient alors la caserne du GMR Cévennes : triste transformation d'un monument déchu.
Jeudi 24 septembre 2026 à 14h30

INFOS PRATIQUES

EXPOSITION " UZÈS, LA MÉTAMORPHOSE - MÉMOIRES D'UNE VILLE "

> Ouverture :
du 8 mai au 25 octobre 2026 à l'ancien Évêché
du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

> Tarifs
visite libre : tarif plein : 5€ / tarif réduit : 3€
visite commentée : tarif plein : 8€ / tarif réduit : 5€

> Informations et réservation sur uzes.fr

RETOUR EN IMAGES
SUR LES DERNIÈRES FESTIVITÉS



WEEK-END DE LA TRUFFE
16 au 18 janvier
Par le Comité de promotion agricole d'Uzès



PRINTEMPS DE L'ATTELAGE
28 février au 8 mars
Par la la Société hippique d'Uzès







SALON TALENTS DE FEMMES
6 au 8 mars
Par le club Soroptimist d'Uzès

NUITS MUSICALES D'UZÈS "PHILIPP GLASS ET DANS LES RÊVES DE MIYAZAKI"
28 mars
à L'Ombrière





TOUS EN COURSE
30 mars au 7 avril
Par les profs d'EPS et l'UZAC



MARCHÉ DES POTIERS ET DES CÉRAMISTES
5 et 6 avril
Par le Comité des fêtes d'Uzès





OLIVES EN FÊTE
19 avril
Par le Comité de promotion agricole d'Uzès



BOURSE PROJETS JEUNES
15 avril
Par le Comité de quartier Charles Gide

L'USG FESTIVAL DONNE DE LA VOIX

Après une première édition remarquée, l'Uzès Symphonic Gaming Festival revient du 29 au 31 mai 2026 pour une deuxième édition prometteuse, avec pour ambition de faire de l'USGF un rendez-vous annuel de référence en Europe pour la musique symphonique de jeux vidéo.

MUSIQUE SYMPHONIQUE ET JEUX VIDÉOS EN HARMONIE

Imaginé et dirigé par Ennio Maso-Lelandais, l'USGF célébrera la richesse des musiques de jeu vidéo à travers trois journées de concerts, ciné-concerts et conférences. Un programme à la croisée du spectacle vivant et de la culture geek qui s'appuiera notamment sur les talents locaux de notre École municipale de musique.

L'orchestre d'Uzès à rayonnement départemental sera de la partie. Le chœur ados-adultes et le chœur enfants de l'école donneront de la voix (60 au total !), lors des concerts symphoniques (USGO), accompagnés par 60 musiciens professionnels issus d'ensembles français et européens ! Au cours de ces soirées, des créateurs de contenus à rayonnement international assureront en direct des runs chorégraphiées sur certains jeux (Outcast, Castlevania, Skyrim), une création d'Ennio Maso Lelandais, mêlant performance vidéoludique en direct et interprétation musicale synchronisée sur scène. **Réservez vos billets en ligne sur uzessymphonicgamingfestival.com et sur place à l'Office de tourisme.**

Vendredi 29 mai - Ouverture
> 16h45 : Conférence / Table ronde : le jeu vidéo est-il un art ?
> 18h30 : Ciné-concert "Œuvres de Miyazaki" avec l'Orchestre d'Uzès à rayonnement départemental
> 20h45 : Concert symphonique USGO

Samedi 30 mai - Fantasy
> 16h45 : Conférence : musique / sound design du jeu Dofus
> 18h30 : Ciné-concert "Le Seigneur des Anneaux" avec l'Orchestre d'Uzès à rayonnement départemental
> 20h45 : Concert symphonique USGO

Dimanche 31 mai - Voyage autour du Japon
> 14h45 : Conférence : la musique de jeux vidéo, héritière de la musique classique ?
> 16h : Concert compétitif : Mario Kart World
> 18h : Concert de clôture : "les légendes asiatiques"

À NE PAS MANQUER

La semaine musicale de l'École municipale de musique revient du 22 au 27 juin dans la cour de la mairie, avec de superbes talents à découvrir !

> Lundi 22, mardi 23 et jeudi 25 juin de 18h à 20h : concert des classes instrumentales et de chant
> Mercredi 25 juin de 16h à 18h15 : concert des classes instrumentales en ensemble et de l'orchestre junior vents - percussions et cordes
> Mercredi 25 juin de 18h15 à 20h : répétition publique de l'orchestre
> Samedi 27 juin à 21h : concert de l'orchestre d'Uzès

UZÈS DANSE FÊTE SES 30 ANS

C'est reparti pour 5 jours de danse et de fête à Uzès ! Le festival Maison Danse est de retour du 3 au 7 juin 2026 avec 23 spectacles partout dans la cité ducale. Cette édition un peu particulière vous invite à célébrer hier, aujourd'hui et demain.

UNE ÉDITION SPÉCIALE ANNIVERSAIRE



FILIPPA CORREIA LESCUYER ©SANDY KORZEKWA

Cette 30e édition mettra à l'honneur la diversité des danses, des âges, des formes de spectacles pour continuer à surprendre le public et créer des souvenirs uniques et inoubliables. Mais c'est aussi une fête à destination des habitantes et des habitants. Au-delà des spectacles, de nombreux ateliers et des projets participatifs seront proposés au public. Des expériences collectives uniques à partager : jeux, dégustations, bal du samedi soir et soirées dansantes tous les soirs, expositions, films et, pour clôturer le festival, 1km de danse - une véritable fête de la danse à Uzès.

Pour revenir sur ces trois dernières décennies, La Maison Danse a prévu de réunir des chorégraphes de tout horizon, de toute génération, confirmés ou émergents, qui ont marqué l'histoire de la danse ou de la Maison Danse ; ainsi que des actrices et des acteurs de la danse en devenir.

Quelques événements spécifiques viendront renforcer les commémorations. Une évocation photographique des éditions de ces 30 dernières années. Un jeu de piste qui permettra de se plonger dans les archives du festival de manière ludique. Un mur de témoignages sera installé sur le site et pourra être alimenté pendant toute la durée de l'événement.

> **Programme complet sur uzes.fr**

LA JOURNÉE CHAMPÊTRE EST DE RETOUR

Cette année encore, les Uzétiens et Uzétiennes sont invités par Jean-Luc Chapon, Maire d'Uzès, et le conseil municipal, à venir fêter Uzès dans la Vallée de l'Eure lors de la désormais traditionnelle Journée Champêtre.

UNE JOURNÉE POUR LES UZÉTIENNES ET UZÉTIENS

Le rendez-vous est donné à tous les habitants de notre belle cité ducale, le dimanche 14 juin 2026, à partir de 11h à la vallée de l'Eure, pour profiter d'un moment de convivialité et de partage.

> À partir de 11h : accueil musical par la Pena del Fuego
> 12h : restauration (au choix, gardiane de taureau par le traiteur Vialay, paella par le traiteur Bonneau et rouille par le traiteur Teissier)
> 13h à 17h : animations pour les enfants (structures gonflables et jeux...)
> 14h : spectacle cabaret "années 70/90" par la compagnie Magenta

Le tout offert par la municipalité. Seules conditions : habiter Uzès et, bien sûr, se présenter sur place.



LA VILLE D'UZÈS INVITE SES HABITANTS

5ÈME ÉDITION

Journée Champêtre

DIMANCHE 14 JUIN 2026

à partir de 11h

VALLÉE DE L'EURE

RESTAURATION
MUSIQUE & CABARET
JEUX POUR ENFANTS
OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

Comité des Fêtes UZÈS

UZES

LE CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2026

Découvrez tout le programme des festivités 2026. Traditions, culture, histoire, art, scènes artistiques et musicales, journées thématiques... De nombreuses manifestations vous attendent tout au long de l'année pour profiter de la cité ducale.

MAI 2026

Dimanche d'Uzès - Journée des créateurs – *dimanche 17 mai, place aux Herbes*
Dreamcar Festival – *du 22 au 24 mai, Haras national Uzès*
Nuit des musées – *samedi 23 mai, musée Georges Borias*
Uzès Symphonic Gaming Festival – *du 29 au 31 mai, L'Ombrière Pays d'Uzès*
Dimanche d'Uzès - Grand déballage de printemps – *dimanche 31 mai, dans toute la ville*



JUIN 2026

Festival La Maison Danse - Les 30 ans
du 3 au 7 juin, dans toute la ville
Dimanche d'Uzès - Journée de l'artisanat
dimanche 7 juin, place aux Herbes
Journée champêtre – *dimanche 14 juin, vallée de l'Eure*
Dimanche d'Uzès - Journée "Tout autour du bois"
dimanche 14 juin, place aux Herbes
Concert-spectacle "Michael Jackson et The Beatles"
samedi 20 juin, arènes Jean Clément
Dimanche d'Uzès - Journée artistique
dimanche 21 juin, place aux Herbes
Fête de la musique
dimanche 21 juin, dans toute la ville
Festival musiques du monde "Autres Rivages"
du 26 au 28 juin, jardins de l'Evêché
Dimanche d'Uzès - Journée des créateurs
dimanche 28 juin, place aux Herbes

JUILLET 2026

Cicada Festival – *les 3 et 4 juillet, jardins de l'Évêché*
Mardis nocturnes d'Uzès – *les mardis 7, 14, 21 et 28 juillet, place du Duché*
Concerts Tutti Quanti : opérettes-opéras – du 11 au 31 juillet, *jardins de l'Évêché*
Foire aux antiquités et à la brocante - *les 13 et 14 juillet, parking des Marronniers*
Fête nationale – *mardi 14 juillet, dans toute la ville*
Nuits Musicales d'Uzès, Festival d'été – *du 18 au 29 juillet, cour du Duché, cour de l'Évêché et L'Ombrière Pays d'Uzès*
Festival du Cinéma belge en garrigue – *vendredi 24 juillet, place du Duché*

FESTIVITÉS

AOÛT 2026



Mardis nocturnes d'Uzès
les mardis 4, 11, 18 et 25 août, place du Duché
Les Électros d'Uzès
les 7 et 8 août, promenade des Marronniers
Fête votive d'Uzès – *du 7 au 10 août, dans toute la ville*
Foire aux vins d'Uzès – *du 14 au 16 août, Esplanade*
Festival Uzès en scène
du 16 au 20 août, jardins de l'Evêché
Braderie des commerçants d'Uzès
les 29 et 30 août, dans toute la ville

SEPTEMBRE 2026

Forum des associations – *samedi 5 septembre, arènes Jean Clément*
Dimanche d'Uzès - Journée des plantes – *dimanche 6 septembre, place aux Herbes*
Dimanche d'Uzès - Journée des créateurs – *dimanche 13 septembre, place aux Herbes*
Journées européennes du patrimoine – *les 19 et 20 septembre, dans toute la ville*
Dimanche d'Uzès - Journée de la laine et de la soie – *dimanche 20 septembre, place aux Herbes*
Dimanche d'Uzès - Grand déballage d'automne – *dimanche 27 septembre, dans toute la ville*

OCTOBRE 2026

Les Automnales d'Uzès – *les 3 et 4 octobre, Haras national Uzès*
Dimanche d'Uzès - Journée du terroir – *dimanche 4 octobre, place aux Herbes*
Course des Duchesses d'Uzès – *dimanche 4 octobre, L'Ombrière Pays d'Uzès*
Festival Saveurs & Savoirs – *du 8 au 11 octobre, dans toute la ville*
Les Médiévales d'Uzès – *les 17 et 18 octobre, dans toute la ville*
Dimanche d'Uzès - Journée du bien-être – *dimanche 25 octobre, salle polyvalente*



NOVEMBRE 2026

Course "La Veni Vici" – *samedi 7 novembre, départ d'Uzès*
Soirée DJ Laurent Wolf & Co – *vendredi 27 novembre, L'Ombrière Pays d'Uzès*

DÉCEMBRE 2026

Lancement des illuminations
mercredi 2 décembre, parvis de la mairie
Patinoire et fête foraine – *dates à venir, Esplanade*
Marché de Noël – *du 12 au 14 décembre, place aux Herbes et place du Duché*

Ce calendrier peut être soumis à des modifications en cours d'année, mises à jour régulières sur le site uzes.fr

TRIBUNE DES ÉLUS

UZÈS DE PLUS BELLE - ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Merci aux Uzétiennes et aux Uzétiens qui nous ont renouvelé leur confiance lors des dernières élections à + de 80%. Ce score inédit dans notre commune est une belle récompense pour les élus sortants dont le travail est ainsi reconnu à sa juste valeur mais ce score engage surtout la nouvelle équipe à poursuivre ses actions afin de continuer à faire d'Uzès une ville de plus en plus agréable et à rester à l'écoute de ses habitants.

Nos concitoyens savent à quel point les 27 élus que compte notre équipe sont amoureux d'Uzès et sont motivés pour donner de leur temps et de leur énergie pour le bien de la ville. Notre priorité a toujours été d'être à l'écoute des Uzétiens et d'avoir une bonne gestion ; d'ailleurs pour la 15ème année consécutive nous avons tenu à ne pas augmenter les taux d'imposition, ce qui n'empêche pas d'avoir un budget ambitieux avec des dépenses d'investissement judicieuses pour l'évolution d'Uzès que vous trouverez dans cette revue.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 14 juin à la vallée de l'Eure pour la traditionnelle journée champêtre où nous viendrons à votre rencontre ; journée pour laquelle tous les Uzétiens sont invités gratuitement pour les repas avec boissons et spectacle.

L'équipe d'Uzès de plus belle.



CHOISIR ENSEMBLE UZÈS - ÉLUS DE L'OPPOSITION

Merci à tous les Uzétiens qui ont voté pour notre liste le 15 mars dernier. Avec 50% d'abstention, il était très difficile, voire impossible, de gagner cette élection municipale, surtout que la campagne n'a pas toujours été très facile. Nous n'avons obtenu que 2 sièges pour vous représenter au Conseil municipal, mais nous ferons le maximum pour bien vous représenter.

Nous défendrons nos idées pendant les 6 prochaines années, mais nous n'hésiterons pas à voter pour certaines délibérations présentées par la majorité, si celles-ci sont bonnes pour Uzès... même si le maire n'hésite pas à nous couper le micro, comme il n'a pas hésité à le faire à 2 reprises, lors du dernier conseil municipal.

Dans les revues municipales, le groupe majoritaire a le droit d'utiliser 32 pages, pour s'exprimer, soit 128 quarts de pages. Dans le même temps, on attribue généreusement 1 quart de page au groupe d'opposition, soit 128 fois moins. Merci monsieur le Maire...

Chères Uzétiennes, chers Uzétiens, nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.

DU NOUVEAU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Découvrez sur Facebook et Instagram de nouvelles rubriques. Des rendez-vous réguliers, courts, en vidéo, qui vous plongeront chaque semaine au cœur d'Uzès.

DES NOUVELLES RUBRIQUES À DÉCOUVRIR

> Avec la rubrique "Les coulisses de la mairie", partez à la rencontre des services de la municipalité, de tous ces gens qui travaillent dans l'ombre pour rendre la ville plus agréable et améliorer la vie quotidienne. Ils vous parleront de leurs missions et vous les verrez en action sur le terrain.

> Avec la rubrique "Il était une fois Uzès", découvrez l'histoire et le patrimoine, à travers de nombreuses anecdotes historiques.

> La rubrique "Focus sur..." présente une figure locale : artisan, commerçant, responsable d'association... mettant en avant le fabuleux tissu associatif et économique d'Uzès.

Et ce n'est pas tout. Vous pourrez aussi vous émerveiller devant la cité ducale vue du ciel ou bien encore devant les lieux iconiques de la ville en immersion à 360°. Sans oublier, chaque trimestre, "Que s'est-il passé à Uzès ?", la rubrique qui revient sur les temps forts qui ont fait vibrer la cité.





UZÈS EXPOSITION
ANCIEN ÉVÊCHÉ

UZÈS

LA MÉTAMORPHOSE

MÉMOIRES D'UNE VILLE

8 MAI
25 OCT
2026



EXPOSITION

ANCIEN ÉVÊCHÉ D'UZÈS

DU MERCREDI AU DIMANCHE
DE 10H À 13H ET DE 14H À 18H

uzes.fr

UZÈS